

**Conseil d'administration
ENSAG-UGA**

Séance du 11 décembre 2025

**Délibération n°
DEL-2025-1211-3**

Nombre de membres	:	20
Membres en exercice	:	20
Quorum début de Séance : 16		
Membres présents	:	13
Membres représentés	:	04
Membre(s) ne prenant pas part au vote	:	00
Nombre de votants	:	17
Voix favorables	:	10
Voix défavorables	:	02
Abstention	:	05

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :

Initiation de la démarche du Contrôle Interne Financier

Membres présents :

DUBUS Nicolas,
DEPOLLIER Guy,
LAJARGE Romain
MANOLA Théa,
VETTORELLO Jean-Pierre,
BARDOS Sylvia,
HANRY Camille,
VEILLEROT Marianne,
FEUTREN Alexandre,
PAGIRAS Camille,
BRESSY Vincent (à partir de 14h20),
POBÉ Pascaline (à partir de 14h30),
RANÇON Blandine.

Membres représentés :

LAKHNECH Yassine (pouvoir à Pascalien Pobé),
MOCELLIN Raphael (pouvoir à Blandine Rançon),
PROMAYON Seamus (pouvoir à Camille Pagiras),
TIXIER Nicolas (pouvoir à Théa Manola à partir de 15h40),

Membres excusés :

KERMEN Pierre (à partir de 15h40),
MADRENNES Jacqueline,
ROUEDÉ Emmanuel (à partir de 15h40),



Délibération n°3 relative à l'initiation de la démarche du du Contrôle Interne Financier

Vu le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, article 8.2

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 215

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable

Vu que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG-UGA) est engagée dans la mise en place de son dispositif de contrôle interne financier depuis juillet 2024

Vu la présentation de la charte des modalités d'organisation des travaux du contrôle interne et financier (CIF) faite en séance du Conseil d'Administration de ce jour

Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration

- Initie la démarche d'un dispositif de Contrôle Interne Financier
- Adopte la charte des modalités d'organisation des travaux du contrôle interne et financier présentée ce jour
- Valide l'élaboration et l'amélioration du dispositif du Contrôle Interne Financier selon la réglementation, l'organisation et la pratique.

Fait le 11 décembre 2025

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus

